

ETON
LECOQ
DU NOM

ABONNEMENT
Par année \$2.00
Pour six mois 1.50
Pour quatre mois 1.00
Edition Hebdomadaire \$1.00
Administration et Rédaction,
624, Rue Sussex.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

ANNONCES
Première insertion, par ligne \$0.10
Tous les jours 0.05
Trois fois par semaine 0.03
Une fois le semaine 0.02
Avis de Naissance, Mariage ou Décès 50
La Société de Publicité,
Propriétaire.

LE CANADA

Ottawa, 22 Juin 1886

UN ARCHEVÊCHE À OTTAWA.

Au sujet des bruits qui circulent concernant la création d'un archevêché à Ottawa, nous devons dire que M. le Grand Vicair Général fera connaître en temps et lieu tout ce qui se rapporte à cette question si jamais il y a lieu. Les nouvelles données par nos confrères anglais sont prématurées.

CHEF-LIEU JUDICIAIRE À HULL.

Voici le texte des résolutions que l'honorable M. Taillon, se basant sur les nombreuses requêtes et sur les instances de M. le docteur Duhamel, député du comté d'Ottawa, a fait adopter par la législature de Québec.

Résolu :—Que lorsque la cité de Hull sera pourvue d'un aqueduc capable de protéger contre les incendies ;—que la corporation de la dite cité aura choisi un site jugé convenable par le gouvernement de la province, pour y construire un palais de justice et une prison, et qu'on aura été construits d'une manière satisfaisante pour toutes les fins d'administration de la justice, le lieutenant gouverneur en conseil pourra par proclamation, abolir le chef lieu du district judiciaire d'Ottawa, maintenant établi au village d'Aylmer, et le transférer dans la dite cité de Hull, pour toutes les fins d'administration de la justice.

Que la construction des dits palais de justice et prison, devra être faite aux frais de la corporation de la cité de Hull.

Que les travaux de construction des dits palais de justice et prison seront faits sous la direction du commissaire de l'agriculture et des travaux publics, conformément aux plans qui auront été fournis par le dit commissaire.

Que, s'il reste à l'avenir, une balance, chaque année, sur le fonds de l'édifice et des jurés, après le paiement des dépenses voulues par la loi, cette balance servira à rembourser la corporation de la cité de Hull, du coût de la construction des dits palais de justice et prison et des intérêts accrues sur le coût de cette construction ; et la dite balance sera remise à la dite corporation à l'expiration de chaque année fiscale, par le trésorier de la province.

Que lorsque le transfert du chef lieu aura été fait, le lieutenant gouverneur, par arrêté en conseil publié dans la Gazette Officielle, pourra ordonner le transport dans un délai fixé à sa discrétion, de tous les documents judiciaires de la cour siégeant au village de Aylmer, au chef lieu, dans la cité de Hull ; et toutes les affaires judiciaires ressortant au présent chef lieu du district d'Ottawa, devront se transférer dans la cité de Hull, à compter de l'expiration de ce délai.

Qu'il sera du devoir des shérifs, protonotaires, greffiers et autres officiers du district d'Ottawa, de faire la transmission des documents, dans le délai accordé par le lieutenant gouverneur en conseil, sous les peines d'une amende de cinq cent piastres, ou d'un emprisonnement de six mois.

Que, sur le refus ou la négligence des officiers, de se conformer aux devoirs mentionnés dans la résolution précédente, le lieutenant gouverneur pourra autoriser toute autre personne compétente à faire cette transmission, et les frais et déboursés occasionnés par cette transmission, seront à la charge de la province.

Que le palais de justice et la prison construits dans la cité de Hull, seront considérés être un ouvrage public et sous le contrôle du commissaire de l'agriculture et des travaux publics.

MM. Turcotte et Poupore s'opposent à l'adoption de ces résolutions, en disant qu'il n'y a pas unanimité dans le comté d'Ottawa en faveur de ce changement et qu'il y a danger pour les incendies dans la cité de Hull.

M. Duhamel repoussa qu'il n'y a

que le village d'Aylmer et le canton d'Aylwin qui sont opposés au transfert. Les signatures obtenues dans les autres parties du comté l'ont été par de fausses représentations. Quant au danger pour les incendies, il disparaîtra par le fait de la construction d'un aqueduc et la position isolée où seront construits les édifices de la cour et de la prison. La seconde lecture des résolutions n'eut lieu qu'à la séance suivante et un bill basé sur des résolutions a été subsequmment adopté.

IL Y A DEUX CENTS ANS

Dans les mois de janvier et février 1686, le Conseil Souverain fit afficher et promulguer dans les villes de Québec, Trois-Rivières et Montréal une ordonnance qui montre combien l'armement de la milice était chose importante aux yeux des autorités :

"Vu la nécessité qu'il y a de faire conserver dans chaque habitation tout autant d'armes qu'il en faut pour armer ceux qui sont en état de s'en servir ; et étant informé que plusieurs créanciers des particuliers, ont fait saisir et vendre des armes pour se faire payer leur dû ; et que d'ailleurs plusieurs habitants libertins s'en défaisaient volontairement, soit par trahison, par vanité, ou en traitant de manière qu'ils se trouveraient hors d'état d'en acheter de nouvelles, faute de moyens, — et comme il est nécessaire d'y remédier, le Conseil fait défense à toute personne, de quelque qualité et condition qu'elle soit, de se débarrasser de ses armes par traite, vente ou autrement, sinon ce qu'ils en auront au delà du nécessaire pour armer chaque père de famille, ses enfants et domestiques qui auront atteint l'âge de quatorze ans, à peine de cinquante livres d'amende....."

Les renseignements de cette époque nous font voir qu'il y avait chez les habitants autant d'armes à feu que d'hommes et de jeunes garçons.

Il y a deux cents ans, c'est à dire le 7 janvier 1686, le Conseil Souverain de Québec décida de s'assembler de nouveau le 9, mais afin d'avoir plus de temps à s'occuper des affaires publiques, il est dit que ce sera immédiatement après la messe de huit heures et demie.

Ces séances ministérielles avaient lieu assez souvent. En plusieurs circonstances on voit le gouverneur Frontenac donnant de longues audiences qui commençaient à sept heures du matin.

Il y a deux cents ans, le chevalier de Troyes, avec Pierre Lemoine d'Abryville et un parti de Canadiens, remontait l'Ottawa et allait prendre un fort à la baie d'Hudson.

En passant à Bytown il ne remarqua ni l'Institut Canadien, ni l'imprimerie du Canada, ni la tour centrale du Parlement.

Il y a plus de deux cents ans, Nicolas Gatiné venait par les rivières qui sont entre le Saint Maurice et l'Ottawa, traiter avec les Sauvages qui campaient aux environs des Chaudières et du Rideaux, et il s'en retournait par la rivière qui porte le présent nom.

Ceci est en réponse à un curieux qui cherche à découvrir en ce moment le sens du mot sauvage "Gatineau". Nicolas était Français de race pure. En France, ce nom n'est pas rare. Il y a un écrivain du nom de Gatiné qui fait du bruit dans la politique.

Samuel de Champlain, remontant l'Ottawa pour la première fois, dit qu'il passa un saut appelé par les Sauvages Quenechouan. C'est une partie du Long Saut.

De nos jours le nom a subi un certain changement : on écrit Quinchien et on prononce Quinzechiens. La tradition veut que les

quinze plus vieux habitants du lieu aient soutenu un procès célèbre. Pauvre tradition, toujours faite après coup et toujours bien reçue. Nous sommes de naïfs enfants qui gobons tout ce que l'on nous dit.

Marc Lescarbot, qui demeura une année en Acadie (1606), dit que le mot *originac* ou *original* nous vient des Basques. Les sauvages se servaient du mot *moussou* pour désigner le même animal, d'où les Anglais ont fait *moose*.

BENJAMIN SULTE.

Distribution des prix au convent de la rue Gloucester

L'ère des distributions de prix est commencée et l'intérêt qui s'attache à l'œuvre si importante de nos maisons d'éducation attire, comme de coutume, l'élite de notre société à ces fêtes toujours si intéressantes. On s'y rend pour jouir de l'agréable spectacle de jeunes et frais visages épanouis par un bonheur sans mélange ; on court y retrouver des souvenirs, des impressions que les années effacent de plus en plus ; ceux qui s'occupent des questions sociales peuvent s'y rendre compte de la tournure donnée à l'éducation de la génération qui est l'avenir du pays ; on y vient enfin donner aux éducateurs de la jeunesse une marque d'estime et d'encouragement. Ce sont toutes ces pensées qui avaient amené, samedi soir, un si grand nombre de personnes à la séance de fin d'année au convent de la rue Gloucester, à laquelle Sa Grandeur Mgr d'Ottawa avait bien voulu présider.

Tout le monde sait que les cours donnés à la Congrégation de Notre-Dam : sont très étendus, très complets, très solides, et nous n'avons pas à répéter ce qui a été dit tant de fois, ce que chacun peut constater en jetant un coup d'œil sur le programme des études de cette institution ; mais les arts qui embellissent la vie, le dessin, la peinture et la musique surtout y sont cultivés de la manière la plus recommandable. Les travaux des élèves, qui faisaient la plus charmante exposition dans une des grandes salles de la maison, et les divers morceaux de chant, de harpe et de piano dont la distribution des prix a été entremêlée, en font foi.

Parmi les ouvrages exposés, nous avons vu avec plaisir la place considérable donnée à la couture unie, au raccommodage, et, en général, aux travaux d'utilité. Remarquons aussi l'importance croissante que les dames de la Congrégation donnent, dans leurs cours, à l'économie domestique, cette science difficile qui permet à la jeune fille, devenue femme et mère de famille, d'être pour son mari autre chose qu'un ornement coûteux. Elles ont en cela la haute approbation de la marquise de Landsdowne, qui veut bien, chaque année, offrir un prix à l'élève méritante en cette matière.

A la fin de la séance, Sa Grandeur Mgr d'Ottawa, Sir Hector Langevin et M. le Principal McCabe, de l'école Normale, adressèrent quelques mots à l'assemblée et souhaitèrent aux élèves tout le bonheur désirable pendant les vacances qui s'ouvrent.

Les travaux sur le chemin de fer du St. Laurent et des Basses Laurentides, sont poussés avec activité. Il y a déjà près de 10 milles de terrassement terminés et on espère que près de 10 milles seront complétés prêts à recevoir les lisses pour la mi juillet et qu'au 1er octobre 25 milles de ce chemin seront complétés.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Grand voyage d'exploration à Winnipeg et le Nord-Ouest

Le train d'excursion laissera Ottawa, le 30 juin 1886. Bilets bons pour 40 jours. Les cultivateurs et autres qui désirent aller explorer cette contrée pour s'y établir ne peuvent trouver une meilleure occasion de s'y rendre à des prix réduits.

Le train sera composé de charrs d'ortoirs "Colonist". Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du Pacifique, coin des rues Sparks et Elgin.

COLLEGE SAINT-LAURENT

Nous empruntons à la *Métropole* le compte rendu suivant de la clôture de l'année scolaire au collège Saint-Laurent, Montréal :

Nous avons assisté hier à la clôture de l'année scolaire au collège Saint-Laurent. La grande salle était littéralement remplie et parmi les personnes qui ont bien voulu applaudir aux lauréats, nous remarquons le révérend L. Rez, le révérend Brisette, chapelain du convent, Son Honneur le juge Gill, M. Robert Harwood, de la marine, le père Nord, N.P. de Montréal, Décar, maître de Notre-Dame de Grâce, Vlau, N.P., village Saint-Laurent, et une foule d'autres.

A dix heures, le révérend Père Sauriol et les Pères du collège furent leur apparition dans la salle et furent accueillis par de vifs applaudissements.

L'orchestre du collège, sous la direction du Révérend Père Sauriol, ouvrit alors la séance par l'exécution d'un magnifique morceau qui fut vivement applaudi. M. T. Vlau apparut ensuite et débita un discours qui fut bien goûté de l'auditoire. L'orateur avait pris pour texte de son discours "l'écrivain" et nous pouvons lui dire en toute sincérité qu'il n'a pas failli à sa tâche. Il a exposé clairement les devoirs de l'écrivain, les services qu'il peut rendre à la société, mais aussi il nous a dépeint sous les dehors les plus sombres tout le mal que peut occasionner une plume trempée dans le veuu du mensonge et de l'erreur. Après ce discours très apprécié et vivement applaudi, nous eûmes le plaisir d'entendre le chœur de Sainte-Cécile dans une cantate intitulée "Souhaits de vacances" ; ce chant était de circonstance et fut très goûté par l'auditoire et principalement par les élèves. Nous ne dirons qu'un mot d'une déclaration anglaise, très bien rendue cependant, pour arriver au sujet qui nous touche le plus ; c'est un discours de M. G. Langlois, évêque des belles lettres, discours patriotique qui avait pour sujet "Comment nous sommes restés et resterons Français." Jetant un coup d'œil sur le passé, le jeune orateur nous a raconté la part prise aux premiers temps de la colonie ; premier page de notre histoire, page sanglante, mais page glorieuse, teinte du sang de nos pères, mourant pour la patrie, pour la France et pour Dieu. On voit les réels progrès qui sillonnent le fleuve, les forêts vierges, la cabane du sauvage entourée de ses parents saoules, les tentes des tribus de la barbarie et de l'erreur.

Quand tout à coup dans une matinée de septembre 1535 un astre brillant apparut sur le plage du St-Laurent, au milieu des tentes qui se dispersent, ce spectacle devint un événement, c'est la Croix. C'est une croix qui dresse ses bras géants près des falaises de Stadaconé, le nouveau colon canadien à genoux qui entend, comme autrefois dans les campagnes de Rome ces paroles prophétiques.

Que de sang a été versé depuis cet événement mémorable jusqu'au fameux traité de 1760 où la France abandonna, ces quelques arpents de neige. Cependant la France, restée Française malgré l'annexion de la France, et la marche, et la prospérité et c'est aujourd'hui un peuple plein de force et plein de confiance dans l'avenir.

Voilà une belle esquisse du discours prononcé par le jeune orateur. Ce discours dénote beaucoup de talent et de l'éloquence chez son auteur, aussi les applaudissements n'ont pas fait défaut.

Vient ensuite la distribution des médailles, des diplômes et des prix. Qui pourrait exprimer l'émotion qui agit l'écouter à ce moment solennel ! l'espoir et le découragement s'emparaient de lui successivement.

Recevra-t-elle la couronne du vainqueur ou subira-t-elle la honte du vaincu ? Telle est la question qu'il se pose mais qu'il ne peut résoudre lui-même.

Nous ne pouvons mentionner les noms de tous les élèves récompensés, nous ne nommerons que ceux qui ont reçu les médailles d'honneur. Médaille d'honneur présentée par le révérend James Coyle à M. John Mullen, Brantford, Mass. pour excellence en philosophie. Médaille d'or présentée par M. Girouard, M. P., à M. James Kearney, classe de rhétorique.

Médaille d'or présentée par M. A. Claude à M. Grant, Clinton, pour la classe d'alfalres.

Médaille d'argent présentée par M. H. Cadeux, à M. Gareau, Saint-Césaire, pour la classe des belles lettres.

Médaille d'argent à M. Elphège Hébert, classe de versification française.

Médaille d'argent à M. D. Grant, McGarry, E. U., classe des belles lettres anglaises.

Médaille d'argent à M. C. A. Harwood, Vaudreuil, classe de versification anglaise.

Ouvrez l'Œil !

REGARDEZ CE QUE FAIT

CHEAP JACK

Ses prix modiques, ses conditions faciles et la variété de ses marchandises ont tellement fait augmenter son commerce qu'il lui a fallu ajouter à l'un de ses magasins une allonge de deux étages de soixante-dix pieds de longueur. Beaucoup de personnes d'Ottawa, surtout du Fiat, viennent acheter à son établissement.

TENDEZ L'OREILLE

En payant comptant un cinquième des marchandises, les acheteurs peuvent obtenir un crédit pour la balance, moyennant une différence de prix d'un cent par trente sous seulement.

Les personnes qui prêtent dans un délai raisonnable se trouvent à obtenir les marchandises à meilleur marché qu'ailleurs pour argent comptant.

Pour pouvoir accorder au public les avantages que

CHEAP JACK

lui offre, il faut comme lui n'avoir pas de loyer à payer et posséder les moyens d'acheter beaucoup à la fois et pour argent comptant sans être gêné par le crédit qu'il accorde lui-même.

MEUBLES

LAVEUSES ET TORDEUSES COMBINÉES

PLUME, MATELAS

LITS A RESSORTS, POELES,

MIROIRS, MATELAS

IMAGES ENCADREES,

HORLOGES, VAISSELLE,

VOITURES D'ENFANTS,

LAMPES, VERRERIE,

FERBLANTERIE,

BATTERIE DE CUISINE,

COUTEAUX, etc.

E. D. D'Orsonnens,

GERANT

Vie-a-vis le Gros Orme

Rue Principale, Hull

B. G.

—GRANDE

Vente Speciale

POUR ARGENT COMPTANT

D'Habilllements pour hommes et enfants,

Pour une semaine commençant le 17 Mai courant.

Venez tous. Les prix sont TRES BAS.

BRYSON,

GRAHAM

et Cie.,

150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

W. A. ARMOUR

Manufacturier et Importateur

MOULURES POUR ENCADREMENT

D'IMAGES, MIROIRS, Tableaux à l'huile anglais, français et allemands, Aussi, toutes sortes de peintures, Cadres en plûche, et de canevases pour tableaux

LES MARBRIANDES SONT VENDUES PAYABLE TANT A TERME QU'AU COMPTANT

IMAGES ENCADREES AU PRIX DES MANUFACTURES

Venez me faire une visite, Et vous vous épargnerez au moins de 25 à 30% par cent.

N. B.—Je vendrai aux marchands les mouleurs, cadres, papiers, miroirs, canevases pour tableaux et toutes les plus récentes nouveautés du commerce de peintures aux prix de Montréal et Toronto.

W. A. ARMOUR, 482 rue Sussex.

MAGASIN DE GROS.

CHAMPAGNE! VINS R. CHERCÈRES CIGARES!

Un assortiment complet de liqueurs soisées et cigares, vient d'être reçu au numéro 450, rue Sussex, à l'entrepôt W. O. McKay.

Liqueurs françaises et italiennes, Barton et Gaster, St. Julien, Sauterne, Briscoon Ayala, Chateau-d'ay, J. H. Mumm, Char treuse, Kummel, Bénédictine, Curacao Morasko, Vermouth, Torino, Eau-de-Vie Glu, en futo et en caisse.

CIGARES de qualités variées, importées et Canadiennes

Ordres promptement exécutés, effets livrés à domicile.

NO. 450, RUE SUSSEX

W. O. McKay, Propriétaire.

Ottawa, 5 Déc. 1884

FERRONNERIES

Pour les meilleures ferronneries à bon marché, allez chez

McDOUGALL & CUZNER

Le plus ancien magasin de ce genre à Ottawa, établi en 1850, à l'enseigne de la

GROSSE TARRIERE, Rue Sussex, et coin de la rue Duke, CHAUDIERES, OTTAWA, Et à MATTAWA, P.Q.

McDOUGALL & CUZNER

LES CHAPEAUX

Yum-Yum

—ET—

"MIKADO"

—ET—

Mlle A. McDonald

N'ont pas leur égal.

Maison de Modes Parisienne

521 RUE SUSSEX,

Quatrième porte de la rue York.

T. W. CURRIER

A DEMENAGE

—SON IMMENSE ASSORTIMENT DE

Meubles, Portes, Chassis et de Bois de Sciage aux

Nos. 186 et 188, RUE RIDEAU,

Près du Couvent des Sœurs du Sacré-Coeur, coin des rues Welles et Rideau.

Tous ces différents genres de bois seront vendus

Au prix de la manufacture, en gros et en détail.

Ottawa, 8 juin 1886—3m

Toiles et Fenêtres

Nous venons de recevoir le plus bel assortiment de toiles peintes et dorées pour fenêtres qui ait jamais été importé en Canada

JACOB ERBATT

MAGASIN PALAIS DE MEUBLES.

38 RUE RIDEAU.

N. B.—Voyez les échantillons de ces toiles dans ma vitrine